

DEC130335DR15

Décision donnant délégation de signature à Mme Chantal Blanchard pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR 2952 intitulée Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliqué (IPRA)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC11A006DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité FR2952, intitulée Institut pluridisciplinaire de recherche appliquée dans le domaine du génie pétrolier, dont la directrice est Monique Madaune-Tort ;

Vu la décision n°DEC122338INSMI portant nomination à compter du 1^{er} avril 2012 de M. Alain Graciaa aux fonctions de directeur de la fédération de recherche n° 2952 intitulée Institut pluridisciplinaire de recherche appliquée dans le domaine du génie pétrolier ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Chantal Blanchard, Responsable administratif, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pau, le 30 janvier 2013

Le directeur d'unité

Alain Graciaa

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012